



## **Déclaration de Glasgow**

En tant que signataires, nous nous engageons pleinement à promouvoir les droits, la dignité et l'autonomie des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer. Ces droits sont universels et garantis par la Convention européenne des Droits de l'Homme, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, les pactes internationaux relatifs aux droits économiques, culturels, sociaux, politiques et civiques et la Convention relative aux Droits des personnes handicapées.

Nous affirmons que chaque personne malade a :

- Le droit à un diagnostic réalisé au plus tôt dans la maladie,
- Le droit à un accès à un soutien post diagnostic de qualité,
- Le droit à un parcours de soins coordonné et personnalisé, tout au long de la vie avec la maladie,
- Le droit à un accès équitable aux traitements et interventions thérapeutiques,
- Le droit d'être reconnu et respecté comme un individu à part entière par la société.

Nous nous félicitons de la reconnaissance croissante de la maladie d'Alzheimer comme une priorité de santé publique, que ce soit au niveau national ou Européen, et nous appelons les décideurs européens et nationaux à s'emparer du rôle qu'ils ont à assumer pour que soient respectés et défendus les droits des personnes malades.

Nous appelons la commission européenne à :

- Développer une stratégie européenne de lutte contre la maladie d'Alzheimer,
- Désigner un représentant de l'Union européenne chargé de coordonner les activités et programmes de recherche existant dans le champ de la maladie d'Alzheimer : Horizon 2020, le partenariat européen d'innovation pour un vieillissement actif et sain, le Programme commun sur la recherche et les maladies neurodégénératives...
- Mettre en place un groupe d'experts européens sur la maladie d'Alzheimer composé de fonctionnaires de la Commission, de représentants des États membres et de représentants de la société civile, chargés d'échanger sur les bonnes pratiques observées dans les pays membres,
- Soutenir les activités d'Alzheimer Europe, celles de son Observatoire européen sur la maladie d'Alzheimer et celles du Réseau européen d'éthique, notamment celles relevant de son programme de santé publique.

Nous appelons les membres du Parlement européen à :

- Rejoindre l'Alliance européenne pour la lutte contre la maladie d'Alzheimer,
- Soutenir les campagnes menées par Alzheimer Europe et ses organisations membres pour faire de la maladie d'Alzheimer une priorité européenne et faire advenir une véritable stratégie européenne de lutte contre la maladie d'Alzheimer,
- Se rendre eux-mêmes disponibles et à l'écoute des personnes malades, de leurs aidants et des associations représentatives des familles agissant dans leur pays.

Nous appelons les gouvernements nationaux à :

- Développer une politique globale de lutte contre la maladie d'Alzheimer assortie de fonds dédiés et d'indicateurs clairs pour l'évaluation de cette politique,
- Associer les personnes malades et leurs aidants dans l'élaboration et le suivi de cette politique nationale,
- Soutenir les associations nationales engagées dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer.

Nous nous félicitons de la reconnaissance internationale de la maladie d'Alzheimer comme priorité mondiale et nous saluons le travail réalisé par Alzheimer's Disease International et les pays du G7. Nous appelons la communauté internationale à :

- Croire en la réussite de la collaboration européenne en matière de lutte contre la maladie d'Alzheimer,
- Inclure et consulter les personnes malades et les associations qui les représentent dans les processus de décision et dans la définition d'un programme mondial de recherche,
- Adopter une approche holistique de la recherche et de ses priorités et investir tous les aspects de la recherche (recherche psycho-sociale, recherche en santé, recherche socio-économique...) afin de s'assurer que la recherche bénéficie tant aux personnes actuellement touchées par la maladie qu'à celles qui sont susceptibles de l'être dans les années à venir,
- Augmenter de façon substantielle les fonds dédiés à la recherche sur la maladie d'Alzheimer,
- Promouvoir la maladie d'Alzheimer comme une priorité absolue auprès d'autres organismes internationaux, y compris au sein du G20, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et des Nations Unies.